



LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION HERAULT MEDITERRANEE

20 Communes - 80 000 habitants

Ville-centre Agde 28 500 habitants (près de 200 000 habitants en période estivale)

RECRUTE :

UNE / UN REGISSEUR

Sous la responsabilité directe du Responsable du Pôle Clientèle, vous serez chargé de la régie de recettes et de dépenses pour la facturation de l'eau et de l'assainissement des communes en régie. Vous effectuerez les opérations d'encaissement de recettes et/ou de paiement pour le compte du comptable assignataire.

Missions principales :

- Accueil du public physique et téléphonique
- Contrôler les éléments juridiques et comptables nécessaires à l'encaissement
- Encaisser les recettes (numéraire, chèques, TPE, paiement par virement automatique...)
- Proposer et mettre en place les prélèvements mensuels en lien avec les agents du pôle facturation
- Enregistrement des données dans le logiciel facturation
- Transmission à la Trésorerie Principale
- Gestion des impayés, des recouvrements
- Tenue comptable de la régie et des documents réglementaires
- Participer aux réunions avec la responsable et les agents de pôle facturation
- Bilan et tableau de bord mensuel des recettes

PROFIL

- Connaître la comptabilité et les finances publiques
- Connaître la comptabilité en partie double
- Maîtrise des outils de bureautique (Word et Excel)
- Actes et écrits administratifs
- Respect strict de la confidentialité des données traitées

CONTEXTE

- Poste à pourvoir le 1^{er} janvier 2021

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- Travail à temps complet
- Disponibilité selon les pics d'activité
- Être titulaire du permis B

CONDITIONS

- Catégorie : B – Rédactrices et Rédacteurs territoriaux

Eléments de la rémunération

En fonction du traitement indiciaire de l'échelon du grade de rédacteur de la personne recrutée pour une ou un fonctionnaire territorial ou éventuellement par référence au 6^{ème} échelon du grade de rédacteur territorial pour un agent contractuel non titulaire de droit public (1785,37 € mensuels bruts à ce jour).

A cette rémunération de base s'ajoute une indemnité de fonctions de sujétions et d'expertise part fixe de 350 € bruts mensuels ainsi qu'une prime annuelle part variable liée à l'assiduité de 350 € bruts au taux maximum et part variable liée à l'implication professionnelle de 300 € bruts au taux maximum.

Il est octroyé une participation mensuelle brute de l'employeur de 15 € pour la complémentaire santé et 9 € pour la prévoyance conditionnée à la labellisation du contrat.

CANDIDATURE

Candidature à adresser à Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée, de préférence par courriel à t.sahuc@agglohm.net, jusqu'à la date limite de réception fixée au 28 octobre 2020 à 17 heures.

Adresse postale : 22 avenue du 3^{ème} Millénaire – 34630 SAINT-THIBERY – 04 99 47 48 49

Renseignements sur le poste : Mme Véronique Sanchis : 04 34 33 80 06

sur les conditions de recrutement : M. Thierry Sahuc, DRH : 04 99 47 48 52

Le dossier de candidature doit comporter une lettre de candidature portant sur la connaissance du poste, les compétences et les motivations de la candidate ou du candidat ainsi qu'un curriculum vitae synthétisant sa formation, ses connaissances, ses qualités et ses expériences en lien avec le poste proposé. Merci de joindre le dernier arrêté de situation ou contrat, ainsi que le détail du régime indemnitaire perçu.

Les dossiers feront l'objet d'un examen de la part des directions concernées au regard notamment de la formation suivie et de l'expérience professionnelle acquise. Elles proposeront à M. le Président une présélection de candidates et candidats convoqués à un ou plusieurs entretiens de recrutement conduits par au moins deux personnes représentant l'autorité territoriale, ensemble ou séparément.